

05 juil 2006 -14:37

Le Ministre De Gucht condamne les tirs de missiles de la Corée du Nord.

Le Ministre De Gucht condamne les tirs de missiles de la Corée du Nord.

Le Ministre De Gucht condamne les tirs de missiles de la Corée du Nord.

Bruxelles, le 5/07/2006. Le Ministre De Gucht condamne les tirs de missiles de la Corée du Nord. « Ces tests de missiles sont une provocation directe. Ils augmentent considérablement la tension dans une région qui connaît une situation complexe en matière de sécurité. La combinaison de la capacité d'armement nucléaire, que le régime nord-coréen prétend avoir, avec les tests de missiles à moyenne et longue portée, constitue une sérieuse menace pour la paix et la sécurité internationales. En ce sens, il est souhaitable que le Conseil de sécurité se penche rapidement sur cette question » selon le Ministre De Gucht. Il appelle en outre la Corée du Nord à respecter les accords internationaux existants, en ce compris le moratoire existant sur les tests de missiles à longue portée. « Les tests de missiles doivent immédiatement cesser. Ils sont en flagrante opposition avec les efforts des autres participants aux concertations entre les Six parties sur le programme nucléaire nord-coréen, pour parvenir à une solution via la voie diplomatique », conclut le Ministre De Gucht.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be